



★ FABRIQUE ARTISTIQUE | LIEU DE RÉSIDENCE ★

Tél: 02.31.85.50.83 | Email : studio41@bazarnaom.com

65, rue des Rosiers – 14000 Caen

www.bazarnaom.com

★ CHARTE DE RÉSIDENCE – STUDIO 41 ★

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| I. STUDIO 41, LIEU DE RÉSIDENCE DU BAZARNAOM | p. 3 |
| II. COMMENT ÇA MARCHE ? | p. 3 |
| III. SUR PLACE... | p. 4 |
| IV. TARIFS RÉSIDENCE | p. 4 |
| V. PLANS DU STUDIO 41 | p. 5-6 |
| VI. LOCATION PACKS TECHNIQUES | p. 7-8 |
| VII TARIFS PACKS TECHNIQUES | p.8 |
| VIII. PLAN DE FEU PLATEAU | p.9 |

I. STUDIO 41, LIEU DE RÉSIDENCE DU BAZARNAOM

Le Bazarnaom est une fabrique artistique et un lieu de résidence. Il est co-géré bénévolement par un collectif de résidents permanents professionnels des arts vivants (artistes, techniciens, personnel administratif). Fort d'une vision partagée et participative, notre collectif porte un projet artistique et culturel en mouvement. Il se veut pluridisciplinaire, coopératif et ouvert sur le territoire.

L'accueil en résidence au Studio 41 est une initiative et une démarche solidaire pour le secteur artistique et culturel. Notre volonté est d'accueillir des formes artistiques diverses et variées. Notre sélection se fait donc en veillant à la pluridisciplinarité des projets.

Le Studio 41 dispose d'un espace de travail pour des projets professionnels. Le temps de résidence est de 3 jours minimum à 15 jours maximum. A l'issue de votre résidence, une Présentation de Travail (PT) peut être organisée sur votre demande. Elle permet de montrer votre travail à différentes étapes de la création lors d'un moment privilégié pour échanger avec le public.

★ Votre demande de résidence

Votre demande de résidence doit comporter les éléments suivants :

- une présentation de l'équipe artistique,
- une présentation de votre projet,
- organisation d'une présentation de travail (sur votre demande),
- la période souhaitée (3 propositions de dates).

Merci de l'envoyer par mail à : studio41@bazarnaom.com

★ Calendrier des demandes

Votre demande de résidence est à retourner à la date limite indiquée ci-dessous :

- Septembre, octobre, novembre et décembre 2018 : la demande est à envoyer entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2018
- Janvier, février et mars 2019 : la demande est à envoyer entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2018
- Avril, mai et juin 2019 : la demande est à envoyer entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2018

NB : Vous avez raté la date limite, pas de panique ! Vous pouvez faire une demande de résidence au-delà de la date limite indiquée ci-dessus. Si le planning du Studio 41 le permet, votre demande pourra être étudiée.

★ Réponse

Nous confirmerons la période de résidence au maximum 1 semaine après la date limite du calendrier des demandes.

Une fois votre résidence confirmée, le bureau du Bazarnaom prendra contact avec votre équipe pour finaliser votre dossier de résidence (formalités administratives et communication).

Les pages qui suivent vous informent sur les modalités d'accueil, le descriptif du lieu de résidence ainsi que le matériel technique disponible à la location.

II. COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Studio 41 est géré bénévolement par les résidents permanents du Bazarnaom, ce qui implique les particularités de son fonctionnement.

Il n'y a pas de régisseur technique permanent dans le Studio 41. Les résidents sont autonomes techniquement pendant toute la durée de leur résidence.

★ L'espace de travail

Le Studio 41 dispose :

- ▶ d'un plateau de 6 mètres d'ouverture x 4, 50 mètres de profondeur. Le plateau est à 65 cm du sol (cf. Plans du Studio 41 p.6). L'éclairage de base se fait aux néons. La scène est équipée en projecteurs + console lumière (cf. Location packs techniques p.7-8 | Plan de feu de base p.9). Leur utilisation est soumise à facturation (cf. Tarifs location packs techniques p.8)
- ▶ d'un espace au sol de 7 mètres x 7 mètres (cf. Plans du Studio 41 p.6)

★ Durant votre résidence

- ▶ Il n'y a pas d'horaires de travail imposés. Hormis le rendez-vous pour votre accueil en résidence, vous pouvez ensuite gérer votre planning de travail comme bon vous semble.
- ▶ Vous avez accès à la cuisine du 2^{ème} étage pour le déjeuner du midi durant la période de résidence. Une salle de bain avec douche est également à votre disposition.
- ▶ Vous devez disposer de votre propre assurance pour couvrir vos biens matériels en cas de casse ou de vol. Le Bazarnaom décline toute responsabilité en ce domaine.
- ▶ Les travaux de bricolage ne sont pas autorisés sur le plateau (peinture, découpe de bois...) . L'utilisation de toutes sortes de scotch sur les pendrillons est proscrite.
- ▶ Veillez à laisser le lieu de résidence aussi propre et rangé qu'à votre arrivée. Un aspirateur est à votre disposition.

En cas de désistement, merci de prévenir le Bazarnaom au moins 7 jours avant la date prévue de résidence.

★ Les Présentations de travail (PT)

A l'issue de votre résidence, une Présentation de Travail (PT) peut être organisée à votre demande. Elle vous permet de montrer votre travail à différentes étapes de la création ; un moment privilégié pour échanger avec le public.

▶ Communication

Le Bazarnaom crée l'outil d'information pour communiquer sur la PT et l'envoie par mail à ses adhérents et partenaires. **Nous vous demandons donc de ne pas multiplier les outils de communication.** Nous vous envoyons l'outil de communication suffisamment tôt pour que vous le diffusiez auprès des personnes que vous souhaitez informer. Vous êtes autonomes quant au travail de diffusion auprès des programmateurs et institutionnels. Tout professionnel du spectacle peut venir assister gratuitement à votre PT. Merci de nous fournir la veille du jour de la PT, la liste des "Pros" que vous avez conviés. Nous concevons un visuel qui répond à la charte graphique du Studio 41 (avec les infos importantes pour assister à une présentation de travail : date, horaire, modalités de réservation, tarifs...). Vous devez nous fournir **dès la confirmation de votre résidence, les éléments suivants :**

- un visuel du spectacle en bonne définition,
- un petit texte de présentation : 5 lignes maximum
- la composition de l'équipe artistique
- la durée du spectacle / public visé
- les liens(s) internet de votre groupe / compagnie

Merci de faire parvenir ces informations dès la confirmation de votre résidence à l'adresse suivante : anne-claire.prugnieres@bazarnaom.com

► Le soir de la PT

Le Bazarnaom encadre la PT avec une équipe de 6 personnes minimum aux postes suivants : Accueil-Installation/ Adhésions / Installation / Buvette. Un catering est préparé par nos soins avant la PT.

III. SUR PLACE...

★ Location de matériel technique

Un parc matériel sous forme de packs techniques est disponible à la location (Cf. location packs techniques p. 7-8). Vous devrez indiquer vos besoins à Arnaud Gilberton, référent technique du Studio 41, au moins **10 jours avant l'entrée en résidence.**

Contact : 06.64.94.17.62 ou par mail à arnaud.gilberton@bazarnaom.com

★ Radio Bazarnaom

C'est la radio du collectif. Lors de votre arrivée, nous vous proposons de présenter votre projet sur les ondes de la radio. De plus, pour les présentations de travail musicales, le chef d'antenne Rémi Estival peut être sollicité pour retransmettre celle-ci en différé ou en direct sur la FM (92.3 Mhz) et sur le net (www.radiobazarnaom.com).

Contact : contact@radiobazarnaom.com

★ Location de costumes.

La Boutique dispose de nombreux costumes, accessoires disponibles à la location. Anne Dussutour gère cette costumerie et peut vous conseiller en amont de ou durant votre résidence (sur rendez-vous).

Contact : laboutique@bazarnaom.com

IV. TARIFS RÉSIDENCE

► Tarif journalier par résident : **5 €**

+

► Adhésion* au Bazarnaom par résident : **10 €**

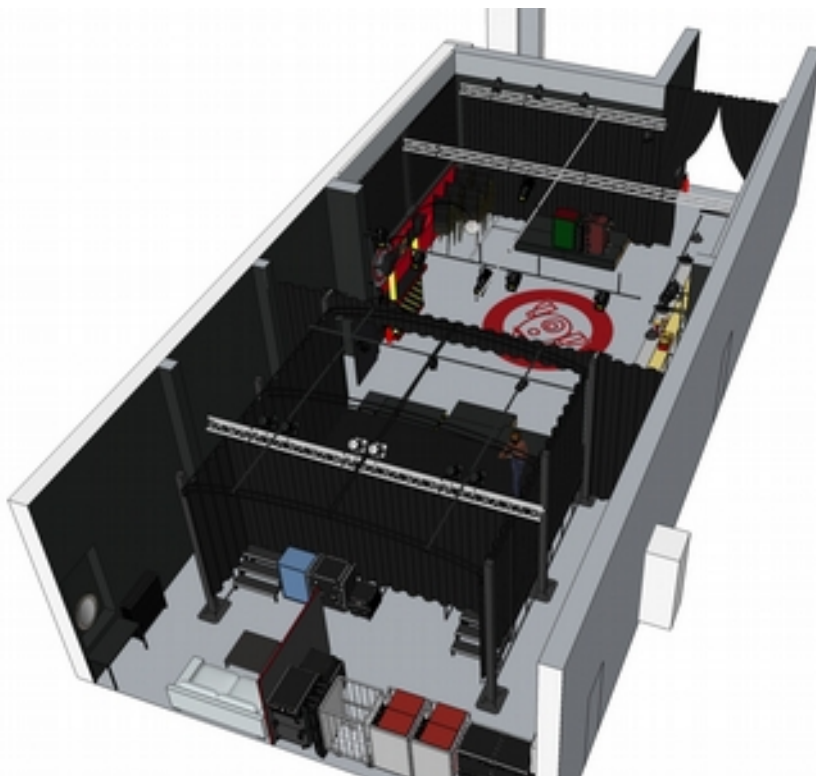
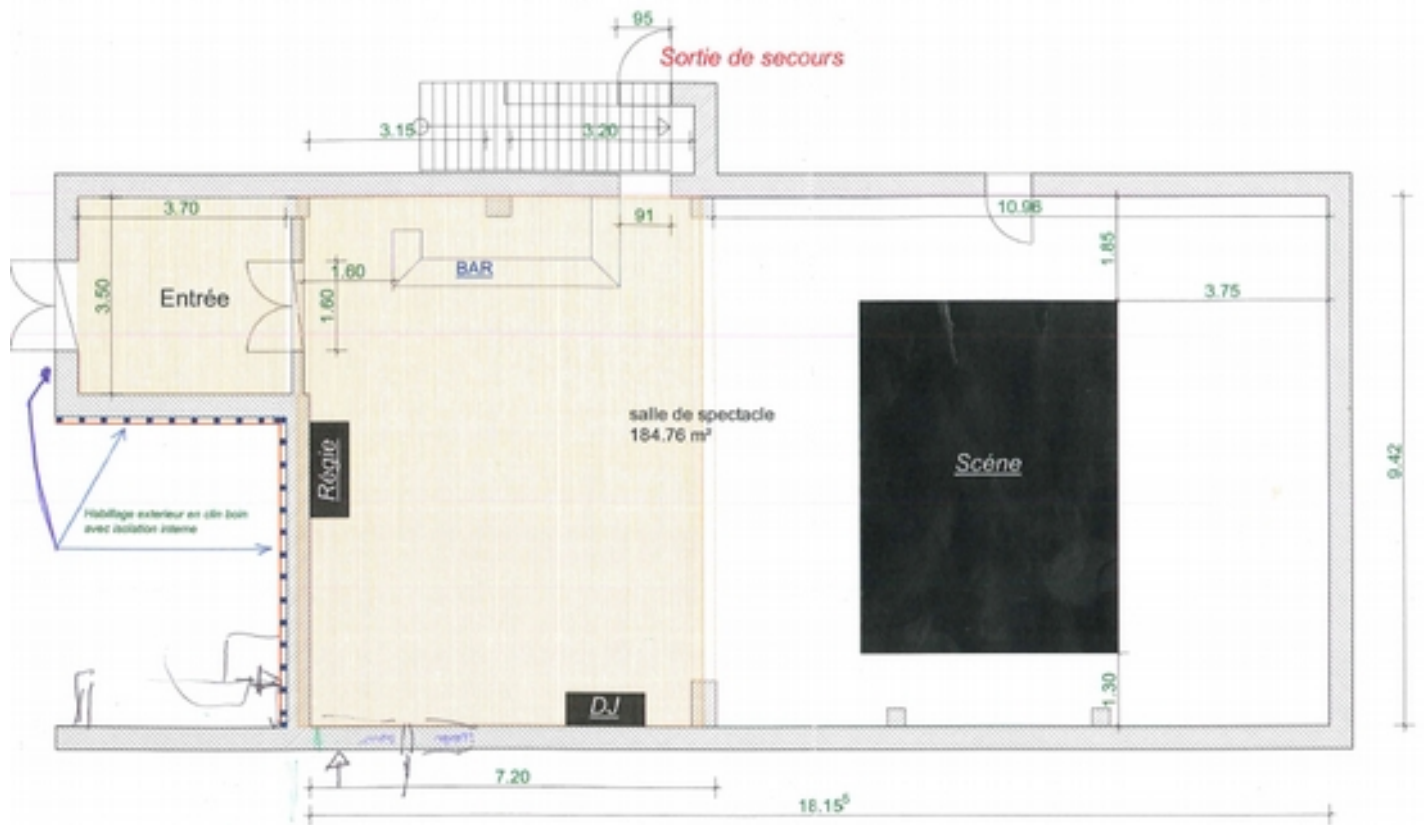
** Cette adhésion annuelle permet de soutenir notre lieu, de venir assister gratuitement à toute Présentation de Travail réalisée au cours de l'année et d'être tenus informés de l'actualité du Bazarnaom par le biais de l'Antre-Voir, la Newsletter mensuelle du Collectif.*

En supplément

► Location de matériel technique | Tarifs p.8

► Location de costumes à La Boutique

V. PLANS DU STUDIO 41



- ▶ Photos disponibles en cliquant [ici](#)
- ▶ Plans vidéo en cliquant [ici](#)

VI. LOCATION PACKS TECHNIQUES

Durant votre résidence, des packs techniques sont disponibles à la location.

► Pack Son 1

- Console Yamaha 01V (1er génération) ou Soundcraft K1 (16/4/2)
- Enceinte 2 x BOSE 802
- 1 x Ampli CHEVIN A1000 + Processeur BOSE
- 2 x câbles hp 10 m (xlr / jack)
- Multipaires Klotz - 24 /8 - 50m

► Pack Son 2

- Console Yamaha 01V (1er génération) ou Soundcraft K1 (16/4/2)
- Enceinte coaxiale Active XO15 x 2
- Enceinte subgrave TK18 x 2
- Filtre Behringer DCX2496
- Amplificateur HQ6.5 LAB (2 x 650 w) x 3
- Câble HP 4x speakons – 15m
- Multipaires Klotz - 24 /8 – 50m

► Pack Retour

- 4 x Enceinte Jeep 12" 300 W (8Ω)
- Ampli numérique 4 x 350 Watts (8Ω)
- 4 x Câble HP 12 m - Speakon / Speakon

► Pack Son Plateau

- 4 x Grands pieds Micro Perche K&M
- 2 x Petits pieds Micro Perche K&M
- 4 x DI Active BSS
- 5 x Câbles XLR - 5 m
- 5 x Câbles XLR - 10 m
- 1 x épanoui 4 paires - 5 m

Attention : pour les résidences type sonorisation groupe de musique, nous n'avons pas de parc Micro

► Pack Régie

- 15 x prolongs électrique 15 / 20 m
 - 5 x prolongs électrique 3 / 5 m
 - 4 x quadruplettes Legrand 10 m
 - 8 x doublettes Legrand
- Le plan de feu de base est déjà équipé et câblé (page 11)

► Pack Lumière

Comprend l'accès au triphase (1 x 32 A | 1 x 63 A) console lumière, gradateur et projecteurs.

- 6 x PC 1000
- 3 x PC 650
- 6 x par 64
- 2 x découpe (type julia 650)

- 2 x Gradateur Briteq BT 626
- 6 circuits
(3 K par circuits).
- 1 x Jeux d'orgue Behringer LC2412 Eurolight
- Câble DMX 50 m (en fixe)
- Échelle 3 plans

Attention : Nous ne fournissons ni gaffeur et ni autres consommables (gélamines, machine à fumée & liquide)

► **Pack Vidéo**

- 3 caméras HD + pieds

VII. TARIFS PACKS TECHNIQUES

Les tarifs des packs s'appliquent pour la durée de résidence (except. Pack vidéo).

| | |
|---------------------------|----------------------|
| ► Pack Son Plateau | 20 € |
| ► Pack Son 1 | 30 € |
| ► Pack Son 2 | 80 € |
| ► Pack Retour | 40 € |
| ► Pack Régie | 10 € |
| ► Pack Lumière | 30 € |
| ► Pack Vidéo | 5 €/j/caméra€ |

En cas le location de matériel, vous devrez indiquer vos besoins à Arnaud Gilberton, référent technique du Studio 41, au moins **10 jours avant l'entrée en résidence.**

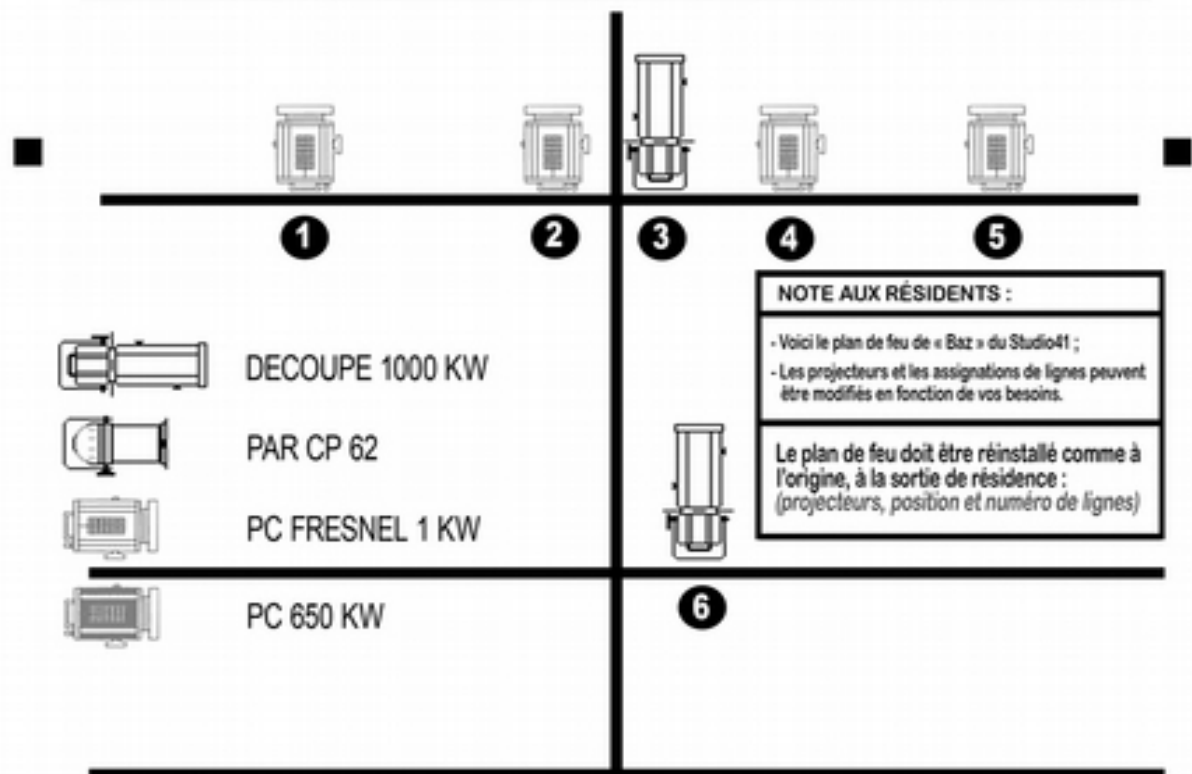
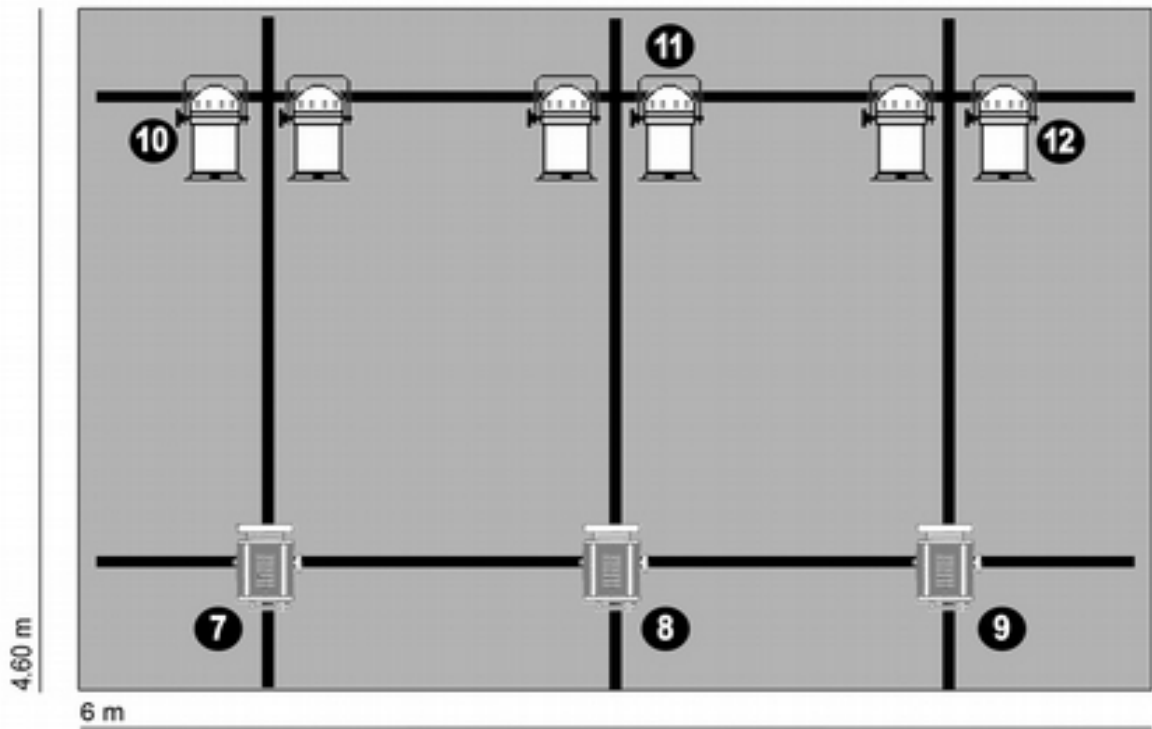
Contact : 06.64.94.17.62 ou par mail à arnaud.gilberton@bazarnaom.com

L'accueil technique se fait le 1^{er} jour de résidence. A la fin de la résidence, nous demandons de conditionner sur le plateau tout matériel son / lumière loué au Bazarnaom.

A votre arrivée, un chèque de caution non encaissé vous sera demandé. Il vous sera restitué en sortie de résidence sous réserve qu'aucune détérioration n'ait eu lieu. Le montant du chèque de caution sera de :

- 1000 € pour la location des différents packs lumière, son 1 et 2, retour, son plateau
- et/ou de 400€ pour la location du pack Vidéo

VIII. PLAN DE FEU PLATEAU



Si

l'implantation lumière du plateau a été modifiée, elle devra être réinstallée comme à l'origine. Idem pour les pendrillons si leur installation a été modifiée.